



DÉCLARATION DES PERFORMANCES
Conformément à l'annexe III de la réglementation (UE) N° 305/2011
(Réglementation sur les matériaux de construction)

DoP _ [EN] _ 001_No 11001101-1501

1. Code d'identification unique du produit type :
BOSTIK A975 PREMIUM PAINTABLE
2. Type, lot ou numéro de série ou tout autre élément permettant d'identifier le matériau de construction conformément à l'article 11 (4) :
Numéro de lot : Se reporter à l'emballage du produit
3. Usage(s) au(x)quel(s) est destiné le matériau de construction, conformément aux caractéristiques techniques harmonisées qui s'appliquent, prévues par le fabricant :
**Mastics pour éléments de façade
EN 15651-1 : F-EXT-INT
CLASSE 7.5P**
4. Nom, nom déposé ou marque commerciale déposée et adresse de contact du fabricant conformément à l'article 11 (5) :
BOSTIK BENELUX B.V. ■ DENARIUSSTRAAT 11 ■ NL - 4903 RC OOSTERHOUT
5. Nom et adresse de contact du représentant autorisé, mandaté pour assurer la tâche spécifiée à l'article 12 (2) : non pertinent
6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance de performance du matériau de construction conformément à l'annexe V :
**Système 3
Système 3 pour réaction au feu**
7. En cas de déclaration des performances concernant un matériau de construction couvert par une norme harmonisée :
L'organisme notifié SKZ – TeConA GmbH (1213) a réalisé le test de type initial conformément à la norme EN 15651-1 et à la réaction au feu dans le cadre du système 3 et a élaboré : un rapport de test.

Bostik Benelux B.V.
Denariusstraat 11, NL-4903 RC Oosterhout, Pays-Bas
Téléphone : +31 (0)162 491 000, E-mail : info@denbraven.nl
www.denbraven.com

8. En cas de déclaration des performances concernant un matériau de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été effectuée : non pertinent
9. Performance déclarée :
 Conditionnement : Procédure A (conformément à l'ISO 8339)
 Support : Mortier M2 (sans apprêt)

Caractéristiques clés	Performance	Caractéristiques techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe E	EN 15651-1:2012
Dégagement de produits chimiques dangereux pour l'environnement et la santé	NPD (*)	
Étanchéité à l'eau et à l'air		
Résistance à l'écoulement	≤ 3 mm	
Perte de volume	≤ 25 %	
Propriétés de traction après immersion dans l'eau (à 23 °C)	≥ 25 %	
Durabilité	Réussi	

(*) Se reporter à la fiche de données de sécurité du matériau
 NPD : Aucune performance déterminée

Conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences auxquelles le matériau se conforme : non pertinent

10. La performance du matériau identifié aux points 1 et 2 est en conformité avec la performance déclarée au point 9. La présente déclaration de performance est établie sous l'unique responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le compte du fabricant par :



Vincent Imbos *V. Imbos*
 Directeur général
 Oosterhout, 12/2018